

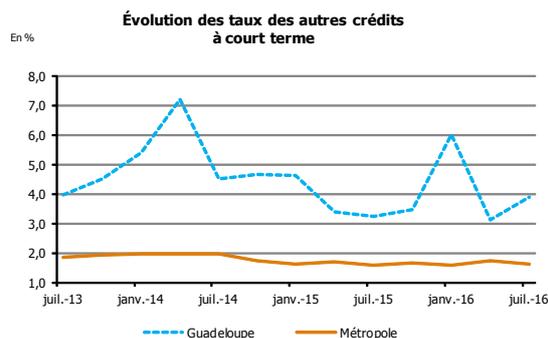
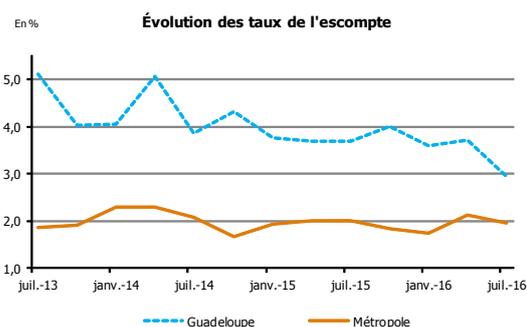
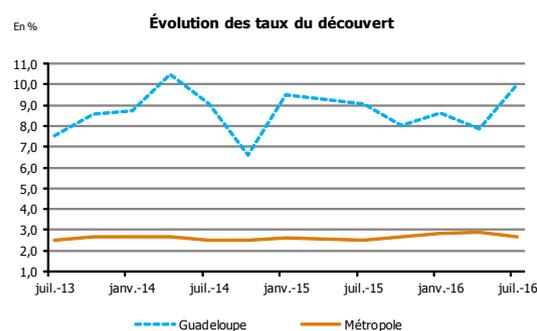
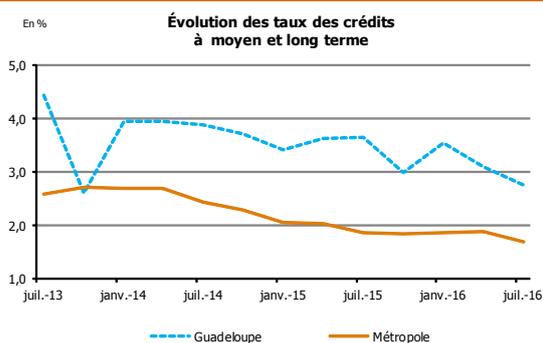
Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM Juillet 2016

En juillet 2016, les résultats de l'enquête sur le coût des crédits octroyés aux entreprises à la Guadeloupe font apparaître, pour l'escompte et les crédits à moyen et long terme, une diminution des taux moyens par rapport à avril 2016 (respectivement -76 et -34 points de base). À l'inverse, les taux appliqués pour les découverts affichent une hausse marquée de 216 points de base et ceux appliqués pour les autres crédits à court terme augmentent de 77 points de base.

Les taux appliqués en France métropolitaine s'orientent à la baisse entre avril et juillet 2016 pour l'ensemble des types de concours. L'écart important entre les taux appliqués localement et ceux appliqués au niveau national s'explique en partie par des effets de coûts de fonctionnement et de structure, le tissu d'entreprises à la Guadeloupe étant essentiellement composé de TPE et de PME qui ne bénéficient pas des mêmes conditions de crédit que les grandes entreprises.

Ces évolutions sont à nuancer eu égard à l'absence de déclaration de deux établissements de la place, habituellement inclus dans l'analyse.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA GUADELOUPE¹



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole	Guadeloupe	Métropole
Crédits à moyen et long terme								
avr-16	3,10	1,89	5,74	1,86	5,13	1,73	4,75*	1,82
juil-16	2,76	1,68	5,52	1,71	4,67	1,57	4,08*	1,64
Découvert								
avr-16	7,86	2,88	12,54	9,81	11,11	6,21	8,84	4,73
juil-16	10,01	2,65	11,87	9,78	10,08	5,80	n.s**	5,11
Escompte								
avr-16	3,71	2,13	4,86	3,28	4,71*	3,62	n.s**	3,60
juil-16	2,95	1,97	n.s**	2,87	n.s**	3,76	n.s**	3,87
Autres crédits à court terme								
avr-16	3,14	1,73	7,49*	2,16	n.s**	2,01	n.s**	2,13
juil-16	3,91	1,64	10,36*	2,19	n.s**	2,19	n.s**	2,29

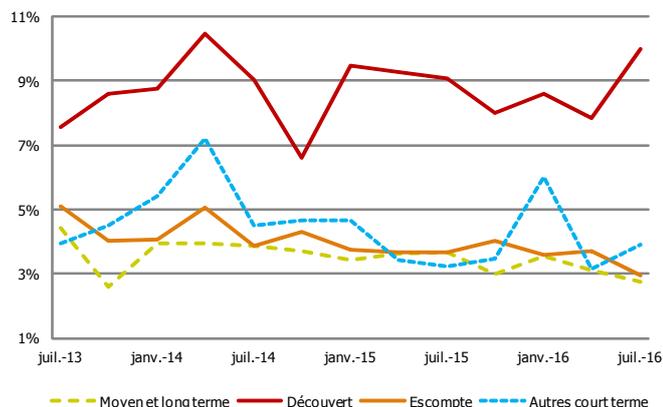
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

** Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

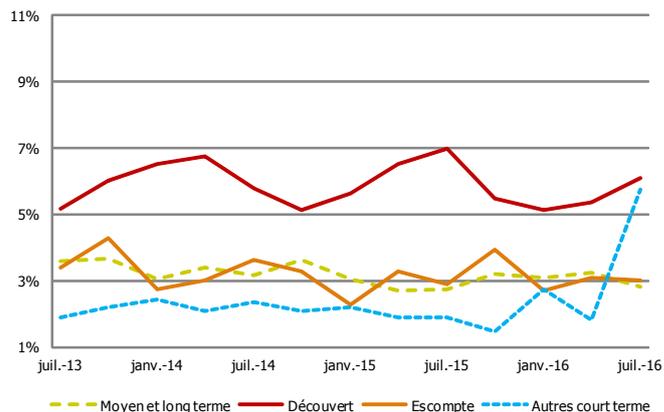
¹ La comparaison des taux par tranche de montant permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de son parc d'entreprises, les crédits octroyés à la Guadeloupe concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

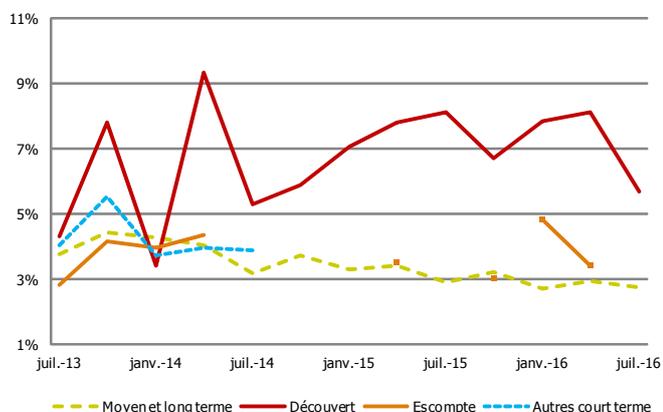
Guadeloupe



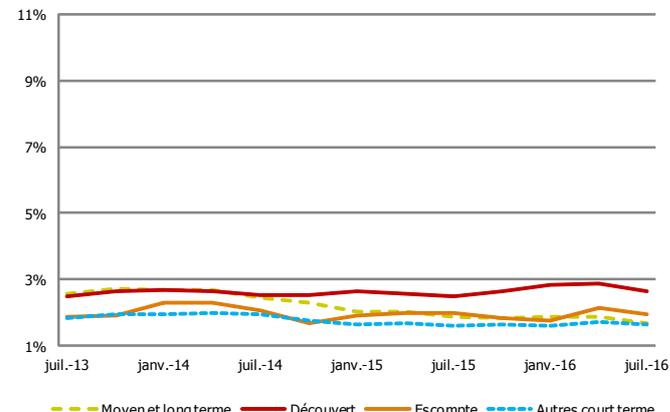
La Réunion



Martinique



Métropole



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. L'enquête de juillet 2016 exploite 1 941 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois (contre 3 354 opérations en avril 2016). Cette forte baisse du nombre de déclarations s'explique par l'absence de données pour la Société générale Antilles (SGA) et la Banque des Antilles françaises (BDAF) dans la collecte, suite à sa fusion avec la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC) en mai 2016. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (*). En dessous de 20 observations, les taux ne seront pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégorie calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : H. GONSARD – Responsable de la rédaction : G. GENRE-GRANDPIERRE

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : janvier 2017